

le BiGA 2022

EAU NON POTABLE





Les membres de la commission Communication et information remercient l'ensemble des personnes qui ont participé et contribué à la rédaction des articles de ce BIGA.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Retrouvez plus d'informations et d'actualités sur

www.gespunsart.fr



Suivez-nous sur la page Facebook de la commune

<https://www.facebook.com/Commune-de-Gespunsart-102724062278020/>

janvier 2023

« Le Biga » est une publication éditée par la commune de Gespunsart

Rédaction et mise en page : les membres de la commission Communication et information du conseil municipal

Directeur de la publication : Gilles Michel, maire

Crédits photographies : commune de Gespunsart, sauf p. 2, panorama : Lise Hannequin ; p. 20, balade et légendes contées : His'Torés ; p. 20, concert Luc Arbogast : Gesp'Animations ; p. 21, marché de Noël : Torécoliers ; p. 22 : Marie-Pierre Lessire et Alain Martignoni ; p. 26 : Entente Bouliste.

Imprimerie : Sopaic Repro, Charleville-Mézières

➤	Édito	3
➤	Municipalité	4
➤	Événements	18
➤	Portrait	22
➤	Partenaire	23
➤	Histoire	24
➤	Loisir	26
➤	État civil	27



le mot du maire

L'année 2022 a été marquée par un contexte difficile : guerre en Ukraine, poursuite de la pandémie, inflation des prix sur tous les produits et en particulier sur les énergies (gaz, électricité) qui ont doublé pour notre commune.

Pourtant, grâce à l'appui de partenaires financiers (État, Conseil régional) et sans avoir recours à l'emprunt, nous avons pu réaliser les investissements prévus : fin des travaux rue de la Belle Vue, rénovation du Malbrough ou encore rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes. L'arrivée de la fibre optique nous permettra prochainement d'avoir accès à de nouveaux services à distance.

Malheureusement, un contexte similaire se profile pour l'année 2023, et nous devons mettre en œuvre des mesures pour y faire face. Dans le cadre de notre commune, il s'agira de poursuivre la recherche d'économies, mais également de construire un budget prenant en compte l'étalement des investissements dans le but de ne pas augmenter les impôts locaux (part communale) et ainsi de maintenir un certain pouvoir d'achat.

Quelles que soient les difficultés et les incertitudes, les élus du conseil municipal continueront à se mobiliser pour maintenir un bon niveau de service public communal et trouver des solutions pour faire face aux contraintes que nous subissons. Des projets ont déjà été actés et d'autres sont en cours de réflexion. Parmi eux, certains permettront de maintenir en état les infrastructures et biens immobiliers communaux :

- Rénovation de la charpente et de la toiture de la chapelle ;
- Rénovation des garages municipaux ;
- Poursuite de la rénovation de l'éclairage et du chauffage de la salle des sports ;
- Réfection des toits de la mairie et de la caserne des pompiers ;
- Construction d'une réserve incendie et rénovation de trottoirs à Rogissart.

Je me joins à l'équipe municipale pour vous souhaiter une bonne et heureuse année à venir, à vous et à vos proches.

Bien à vous,

Gilles Michel

Vie communale

Au cours de l'année 2022, plusieurs changements ont eu lieu au sein de l'équipe municipale.

Suite au départ à la retraite du policier municipal M. Patrick Tisserand en mai 2021, le conseil a décidé de ne pas renouveler son poste.

En juillet 2022, M. Éric Lebon a fait valoir ses droits à la retraite, après 44 années de travail. Il avait intégré l'équipe des employés communaux en 2003. Nous lui devons beaucoup de créations au sein de la commune, la dernière en date : le train « Le Toré » exposé à l'entrée de la mairie.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite. Suite à ce départ, M. Stevie Dautun a renforcé l'équipe pour la période d'été.

En juillet, le jury départemental des Villes et Villages Fleuris a primé notre commune en décernant le prix du Meilleur Jardinier à notre agent Mme Karine Fürst. La cérémonie de remise des prix s'est tenue à Signy-l'Abbaye le 19 novembre dernier. Toutes nos félicitations à notre artiste locale !

Mme Céline Aubry, précédemment conseillère déléguée, vice-présidente

de la commission Communication et information est nommée deuxième adjointe et conserve le poste de vice-présidente de cette même commission. Mme Karine Lambin, précédemment conseillère municipale, devient vice-présidente de la commission des Affaires scolaires et périscolaires en tant que conseillère déléguée.

De manière plus anecdotique, après 18 ans de bons et loyaux services, le conseil a décidé de remplacer le camion assurant ainsi une meilleure sécurité et une meilleure mobilité à tous nos employés !



Les membres du conseil municipal



Gilles Michel
Maire



Jean-Pierre Louis
1^{er} adjoint



Céline Aubry
2^e adjointe



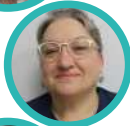
Romuald Cocu
3^e adjoint



Viviane Meunier
4^e adjointe



Karine Lambin
Conseillère municipale déléguée



Magali Clary-Noizet
Conseillère municipale



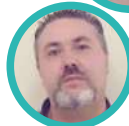
Sébastien Di Fiore
Conseiller municipal



Sébastien Girard
Conseiller municipal



Arnaud Hannequin
Conseiller municipal

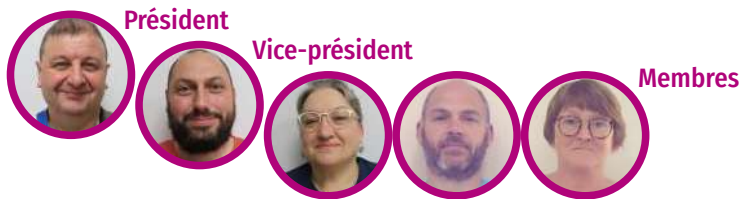


Stéphane Jennepin
Conseiller municipal



Marie Lahr
Conseillère municipale

Commission Communale d'Aide Sociale



Dans sa délibération du 2 novembre 2022, le conseil municipal a décidé de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale et d'exercer directement ses missions dans le cadre d'une commission communale d'aide sociale.

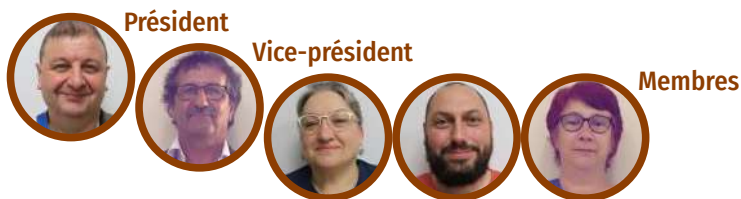
À compter du 1^{er} janvier 2023, cette commission est désormais uniquement composée d'élus et chaque année le conseil municipal lui attribuera un budget spécifique.

Le conseil municipal a ainsi délégué au maire la possibilité de verser des aides ou prêts d'honneur remboursables pour un montant maximum de 1 000 euros.

Cette commission possède une double fonction :

- Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demandes, aide aux démarches administratives) ;
- Dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro-crédit).

Commission des Finances



L'année 2022 a vu l'adoption et la mise en place à compter du 1^{er} janvier d'une nouvelle nomenclature budgétaire, la M57, destinée à améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux. Pour rappel, le budget est l'acte par lequel l'entité prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'exercice. Il se matérialise par des documents sur lesquels sont indiquées les recettes prévues et les dépenses autorisées pour la période considérée.

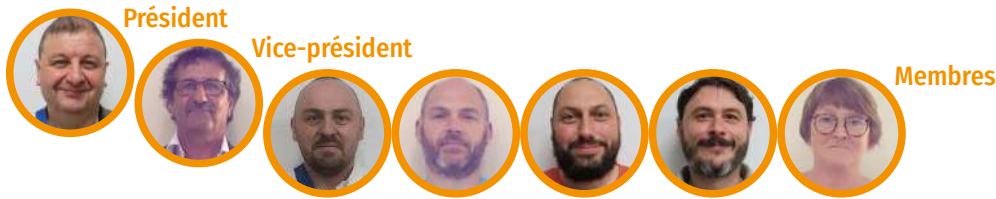
Cette année 2022 a vu également la renégociation des baux de chasse pour la période de 2022 à 2031 qui a permis de maintenir le niveau de revenus pour la commune à savoir : le lot n°1 pour un prix de 25 850 euros, le lot n°2 pour 3 800 euros et le lot n°3 pour 27 400 euros.

Le vote du budget primitif est intervenu lors du conseil municipal du 28 mars 2022. Au niveau du chapitre « section de fonctionnement », les dépenses et recettes s'élèvent à 1 193 038 euros. Les éléments-clés qui ont été pris en compte pour son élaboration sont :

- Le doublement du coût des énergies (gaz et électricité). Pour cela, ont été mis en place une politique d'économies via des travaux de conformité ainsi qu'un tableau de bord du suivi budgétaire ;
- La maîtrise et l'évolution des dépenses de personnel. Il y a eu la suppression du poste de policier municipal et l'embauche d'une apprentie ATSEM pour parer à l'augmentation des effectifs de notre école et ainsi améliorer l'accompagnement des enfants du village. (Nota : les salaires représentent 45 % des dépenses de fonctionnement du budget) ;
- Aucune répercussion sur l'augmentation des tarifs communaux en raison de l'inflation des prix. Par exemple : maintien des tarifs des repas à la cantine (hausse de 20 %) de même que sur le prix des repas des anciens (hausse de 35 %).

La recherche d'économie est devenue le principal souci sachant qu'à un moment donné cela deviendra très compliqué. Nous devons cependant poursuivre dans cette voie quitte à ralentir, comme beaucoup d'autres communes, les projets d'investissements ou du moins les étaler sur plusieurs exercices budgétaires.

Commission Grands Projets et Environnement



Vous trouverez ci-après la liste des réalisations de l'année 2022 ainsi que les projets prévus pour cette année 2023, sous réserve de l'obtention des subventions demandées.

Travaux 2022

Réalisés par des entreprises :

- › Réalisation de la deuxième phase de travaux de la rue de la Belle Vue
- › Pose de pavés et d'un éclairage au lavoir du Malbrough avec mise en place d'un nouveau bac en pierre bleue
- › Réalisation d'une nouvelle toiture en ardoises naturelles du lavoir du Malbrough
- › Création d'un parking au lieu-dit « La Scierie » et réfection de l'entrée d'accès aux bâtiments communaux
- › Réparation et remise aux normes de la chaudière et de la soufflerie de la salle des fêtes
- › Mise aux normes de l'alimentation électrique de la scène de la salle des fêtes et pose de huit prises normalisées derrière le bar
- › Pose d'un nouvel éclairage Led à la salle des fêtes et de sa scène
- › Pose d'un extracteur d'air dans le local de la chambre froide de la salle des fêtes
- › Remise aux normes du système électrique de la buvette du terrain de football
- › Installation de capteur CO₂ à l'école

Réalisés par le personnel communal :

- › Réparation du réseau plomberie sanitaire de la buvette du terrain de football
- › Pose de rideaux supplémentaires dans des classes de l'école
- › Fabrication et pose de deux nouvelles portes au local chaufferie de l'église
- › Création d'une nouvelle aire de stockage de sel de déneigement

Grands projets de l'année 2023

- › Rénovation de la charpente et de la toiture en ardoises naturelles du bâtiment des sapeurs-pompier
- › Rénovation de la toiture en ardoises naturelles de la mairie côté rue de la Glau et place de la Mairie
- › Mise en place d'une réserve incendie au centre de Rogissart
- › Mise en place d'un éclairage Led à la salle des sports dans le cadre de la rénovation énergétique
- › Mise en place d'une chaudière nouvelle génération à la salle des sports dans le cadre de la rénovation énergétique

Restauration du lavoir du Malbrough

Dans le cadre de la rénovation de notre petit patrimoine, la municipalité a procédé à la restauration du lavoir.

Tout d'abord, la conduite d'alimentation vétuste a été remplacée, des pavés ont été posés avec un éclairage au sol. Aussi, un nouveau bac en pierre bleue a été installé.

Ensuite, les tuiles de la toiture ont été remplacées par des ardoises naturelles avec un faîtage en tuiles ; deux verrières y ont été installées selon les directives de l'Architecte des Bâtiments de France. À noter que ces travaux ont été réalisés dans le programme « Soutien à la reconquête du patrimoine bâti public dans le cadre du Pacte Ardennes », ce qui a permis à la commune d'obtenir 50 % de subvention auprès du Conseil Régional.

Montant des Travaux : 12 099 € HT

Montant subvention Conseil Régional : 6 049 € HT

Montant à la charge de la commune : 6 049 € HT

Avant travaux



Après travaux



L'ADSL s'en va... la fibre arrive !

La fibre optique permet une connexion très haut débit plus rapide et efficace par rapport au réseau actuel appelé à disparaître.

Suite aux premières études réalisées en 2018, le bâtiment NRO (Nœud de Raccordement Optique) a été installé en juillet 2021 afin de raccorder les lignes des abonnés de Gespunsart, de Rogissart et de Neufmanil à la fibre.

Depuis cette fin d'année 2022, les entreprises mandatées par les différents opérateurs procèdent donc aux raccordements de vos habitations à votre demande.

Rénovation énergétique

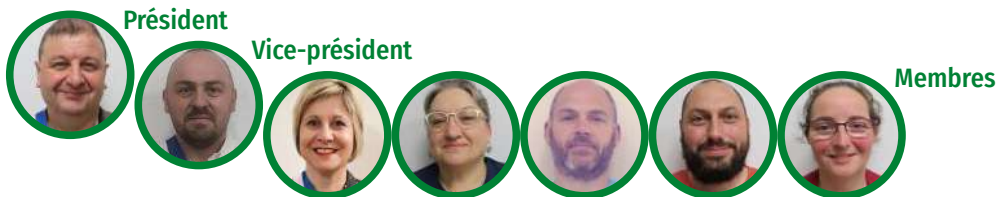
Dans le cadre de la rénovation énergétique et afin de faire des économies non négligeables, la municipalité a entrepris un programme de travaux sur l'éclairage et le chauffage des bâtiments communaux.

Ces travaux ont débuté en 2022 par le remplacement des lampes vétustes de la salle des fêtes par un éclairage Led permettant de réaliser une économie de 50 % de consommation.

Afin de continuer cette action, des demandes de devis et de subventions concernant des remises aux normes d'éclairage et de chauffage ont été entreprises et, pour l'année 2023, le conseil municipal décidera des travaux à effectuer suivant les subventions attribuées.



Commission des Bois et de la Chasse



Une grande partie des 1 200 hectares de notre forêt est communale. S’y superposent différents usages : économique, réserve de biodiversité, loisirs sportifs, abattages pour le chauffage, exploitation, chasse, etc. qui demandent gestion et aménagements.

Gestion de notre patrimoine forestier : le label PEFC

Il y a 20 ans, notre forêt communale a obtenu le label PEFC*. PEFC France favorise l’équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables. Le label « Origine PEFC 100 % » garantit que le produit est exclusivement composé de matières issues de forêts gérées durablement et certi-

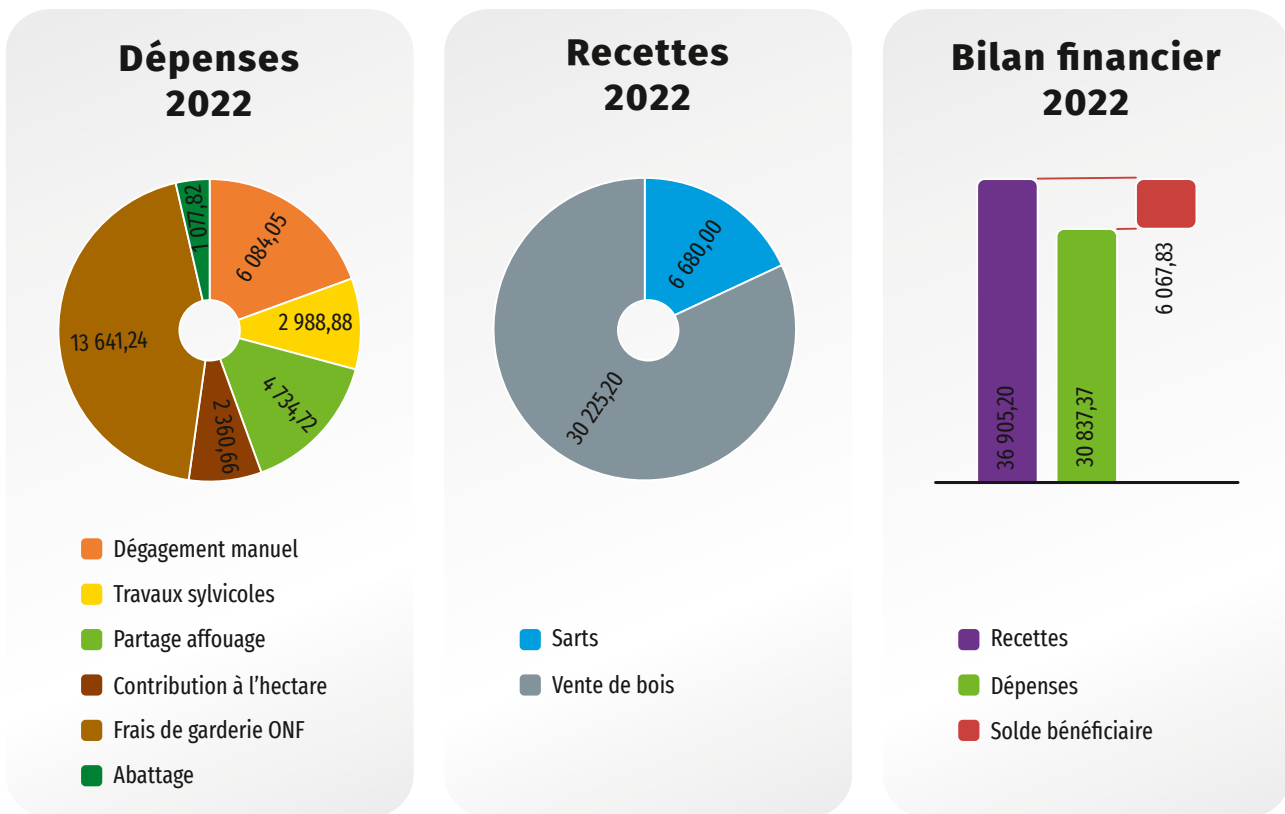
fiées. Lors des ventes de bois l’acheteur est contraint de respecter certaines clauses comme, par exemple, l’interdiction d’exporter en dehors de l’Europe. Ces clauses sont aussi



valables pour l’affouage et son règlement.

Cette année un contrôle de PEFC France a été réalisé afin de vérifier si nous respectons le cahier des charges et également le plan d’aménagement forestier (qui se déroule sur une période de 15 ans et sera revu en 2024). Suite à ce contrôle, le label a été reconduit.

Bilan financier 2022 de la forêt



Comme vous pouvez l’observer ci-dessus, le bilan de cette année est positif avec un **bénéfice de 6 067,83 €**. Nous travaillons à assurer la pérennité de notre forêt communale tout en associant les différents aspects tels que : les pratiques durables, l’économie, le respect de la faune et de la flore ainsi que les pratiques ludiques ou sportives.

* PEFC : Program for the Endorsement of Forest Certification, certification de gestion durable des forêts.



Chasse, territoire de Gespunsart

Cette année nous avons procédé au renouvellement des baux de chasse de gré à gré.

Le territoire de chasse est divisé en trois lots :

- Le lot n°1, d'une superficie de 422 hectares, est attribué à M. Jean-Luc Pitrebois ;

- Le lot n°2, d'une superficie de 387 hectares, est attribué à la chasse communale de Baransart ;

- Le lot n°3, d'une superficie de 373 hectares, est attribué à M. Vivian Moutarde.

Les revenus de ces locations s'élèvent à plus de 57 000 € pour l'année 2022.

Travaux sylvicoles

Cette année, les dépenses concernant les travaux sylvicoles ont concerné les parcelles 1001 à 1006 pour des dégagements de plantations. Ceux-ci permettent le développement durable de notre future forêt en respectant le plan d'aménagement de la forêt communale.



Parc Naturel Régional

M. Romuald Cocu, adjoint aux bois, est notre représentant au Parc Naturel Régional des Ardennes pour la commune de Gespunsart, suppléé par M. Sébastien Di Fiore. Chaque commune faisant partie du PNR Ardennes est représentée par un élu du conseil municipal de celle-ci, lui permettant de rester informée de toutes les actions menées, afin de gérer durablement le territoire naturel de manière ludique et responsable.

Commune forestière du Grand Est

L'adjoint aux bois, suppléé par M. Di Fiore, a aussi une délégation au sein des communes forestières du Grand Est.

Plus de 1 700 communes adhèrent à ce réseau régional dont voici les missions :

- Faire valoir les intérêts des communes forestières ;
- Renforcer le rôle des communes forestières et défendre leurs intérêts ;
- Développer la commercialisation des bois de façon locale et responsable ;
- Permettre aux communes forestières de valoriser leur patrimoine forestier en collaboration avec l'ONF en respectant le programme d'aménagement forestier.



Titulaire



Suppléant

Commission Communication et Informations



La communication est un outil essentiel pour la mairie : cela lui permet notamment de diffuser ses informations à destination des habitants et des touristes. La commission définit les informations à transmettre, sollicite les présidents et vice-présidents des commissions municipales et des associations afin qu'ils communiquent sur leurs projets et événements.

La commission dispose de cinq supports :

Le site internet www.gespunsart.fr

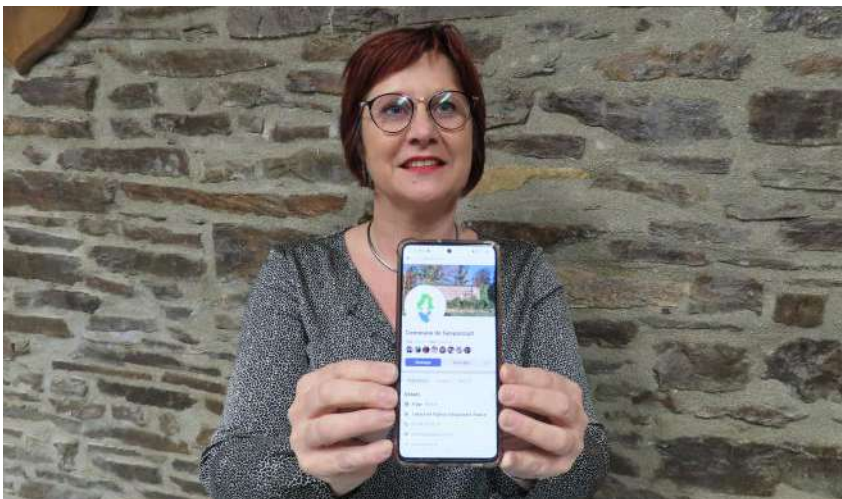
Courant 2021, les membres de la commission ont travaillé, en lien avec un éditeur de site web, sur l'élaboration d'un nouveau site internet qui a vu le jour en décembre 2021. Le site permet de promouvoir l'image de la municipalité et de diffuser des informations utiles aux citoyens, de tenir leur communauté informée et de communiquer avec elle en temps réel.

Nous y retrouvons des actualités, le calendrier des manifestations, les procès verbaux des conseils municipaux, des articles et photos sur notre village et patrimoine... Le site permet également de faire des démarches en ligne, un service que nous proposons pour faciliter votre quotidien. En effet, vous pouvez désormais vous inscrire aux parts affouagères depuis le site, ou encore faire une demande de



réservation de la salle des fêtes et consulter le planning des disponibilités...

Quelques chiffres : 200 pages ont été créées ou modifiées en 2022 et il y a eu 1 600 utilisateurs du site en un an. Ces pages sont régulièrement actualisées.



La page Facebook

La page « Commune de Gespunsart » a été créée sur Facebook en 2022., Nous y retrouvons principalement des articles sur les manifestations, les informations utiles. Cela reste un moyen de communication très rapide. En 2022, ce sont 250 publications qui ont été rédigées et 400 personnes qui sont abonnées à la page.



Le Gesp'Infos

C'est la traditionnelle gazette municipale que la commission a conservée des mandats précédents. Certains de nos concitoyens n'ont pas d'ordinateur, n'accèdent pas à internet ou préfèrent lire les informations sur papier. Nous avons choisi de garder ce support que certains conservent précieusement depuis des années.

En 2022, la commission a rédigé trois Gesp'Infos et avec le « Biga » c'est une publication sur papier par trimestre qui est distribuée par notre équipe dans votre boîte aux lettres.



Le Biga

Le Biga reste lui aussi un incontournable – son titre est l'acronyme de Bulletin d'Information de Gespunsart Annuel.

Comme son nom l'indique, il retrace les événements marquants de l'année passée, les actions de la municipalité, la vie du village, le portrait d'un habitant...

Les tableaux d'affichage

Même si cela semble être un moyen de communication dépassé, ils sont encore très utiles pour certains. On en compte dix dans le village : à la mairie, à la fontaine du Malbrough, à la fontaine de la rue de l'Abattoir, dans la rue de Cominay, dans la rue des Pâquis, à l'angle de la route de Pussemange et du chemin des Longchamps, à Rogissart et sur la route de Pussemange avant la frontière, dans la rue des Laquans et à la fontaine de la rue des Waquignons.



En 2023, la commission poursuivra l'élaboration, la rédaction et la diffusion de l'information des bulletins municipaux.

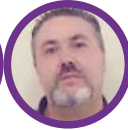
Commission Affaires Scolaires et Péri-scolaires



Président



Vice-présidente



Membres



Équipement de l'école

Suite à la réunion du conseil d'école, la commission a décidé d'acheter des meubles afin d'améliorer le confort de travail des enfants, d'installer des rideaux occultants dans toutes les classes pour faire face aux conditions climatiques comme celles que nous avons vécues cet été.

Plan bibliothèque

Le conseil municipal, en partenariat avec l'éducation nationale, a décidé de renouveler en 2022 sa contribution au projet de création ou de revitalisation de la bibliothèque au sein de notre école. Il soutient le plan «

bibliothèque » par un cofinancement à hauteur de 300 €. Une subvention de 1 500 € a été obtenue de l'éducation nationale. Les institutrices ont acheté des livres et jeux pédagogiques pour les élèves.



Convention Territoriale Globale

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé en 2019 avec la Caisse d'Allocations Familiales arrivait à échéance le 31 décembre 2022.

Un nouveau dispositif vient d'être mis en place, qui a comme vocation de structurer le partenariat entre la Caf des Ardennes et les collectivités : la Convention Territoriale Globale (CTG).

Il s'agit d'une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des

services aux familles et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble.

Les objectifs recherchés sont de plusieurs ordres :

- Identifier les besoins prioritaires sur la commune ;
- Pérenniser et optimiser l'offre des services existants par la mobilisation et le cofinancement ;
- Développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

La commune doit ainsi mettre en place des actions au niveau local pour répondre à des besoins repérés. Cela concerne les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans et la mise en place d'une offre diversifiée de loisirs avec pour objectifs de maintenir une politique qualitative d'accueil au sein de l'accueil de loisirs, de mener une réflexion sur l'accueil des 11-17 ans au sein d'un accueil « jeunes », d'assurer la formation des salariés de la commune et des personnes désireuses de passer le BAFA et BAFD.



Création de nichoirs

La commission des affaires scolaires, conjointement avec la commission des bois, a élaboré un projet Nature avec les élèves : la réalisation de nichoirs. Cette action a connu un véritable succès auprès de nos enfants.

Distribution de chocolats

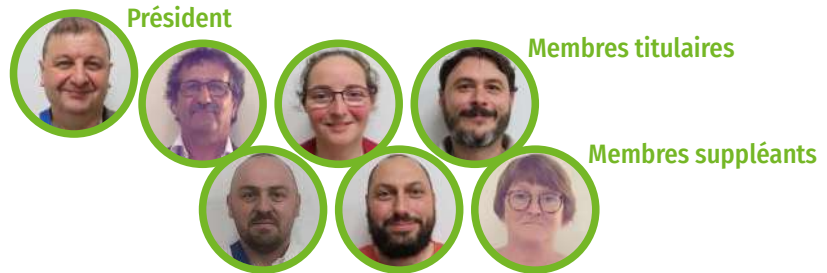
Comme tous les ans, la municipalité a offert des chocolats aux enfants des écoles, distribués par le Père Noël.



Commission d'Appel d'Offres

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres (CAO) est composée d'un président (le maire ou son représentant), de trois membres titulaires et de trois membres suppléants élus au sein de l'assemblée délibérante. Elle

examine les candidatures et les offres des entreprises et attribue les marchés publics passés selon une procédure formalisée. Depuis 2020, la commune peut conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros hors taxes – 100 000 euros s'il s'agit de travaux – sinon, le choix d'un prestataire parmi plusieurs candidats se réalise en CAO.



Délégation FDEA

Créée en 1965, la Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes

(FDEA) est l'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité (AODE) dans le département des Ardennes. Elle est garante du bon accomplissement de la distribution d'énergie électrique.

Ces missions sont les suivantes :

- Négocier avec son concessionnaire Enedis tous les avenants et contrats ;
- Apporter un appui technique et administratif aux adhérents dans leurs rapports avec le concessionnaire ;
- Programmer et réaliser les travaux d'amélioration esthétique des réseaux sur les communes urbaines ;
- Orienter et coordonner la politique des travaux d'électrification et d'éclairage public dans les communes rurales ;
- Exercer le contrôle de concession d'Enedis.

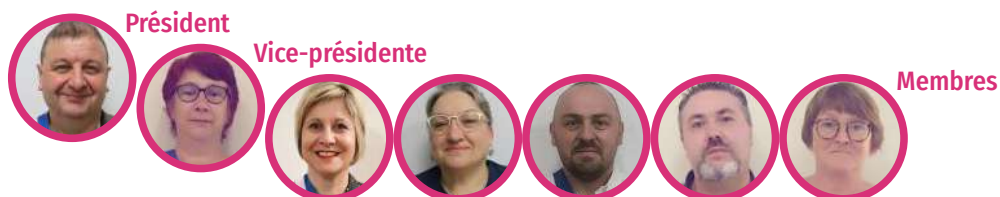
En tant qu'adhérente, notre commune a fait appel récemment à la FDEA pour la rénovation de l'éclairage public de la rue de la Belle Vue afin de bénéficier de son expertise, de subventions et des tarifs de groupe.

Nous avons également délégué la maintenance du réseau d'éclairage, ainsi nous pouvons désormais recenser les points lumineux défectueux via une plateforme numérique et faire intervenir le prestataire en charge des réparations.

Enfin, nous faisons partie du groupement de commande pour l'achat de notre électricité et du gaz afin d'alimenter l'ensemble de nos bâtiments et le réseau d'éclairage.



Commission Fêtes, Vie Associative et Culturelle



Cette commission se charge d'organiser l'ensemble des cérémonies officielles. Vous pouvez voir celles qui eurent lieu en 2022 pages 16 et 17.

Fêtes patronales

La mairie accueille les forains pour les fêtes et offre des tickets de manèges aux enfants des écoles.



Maisons fleuries

Une quinzaine de personnes s'était inscrite au concours des maisons fleuries. Le maire les a félicitées pour leur investissement et leur créativité afin d'embellir encore plus les rues du village. À cette occasion, elles ont reçu un bon d'achat chez « Espace Topiaire » afin de les encourager à poursuivre l'année prochaine.

Les aînés : c'était Noël avant Noël !

Cette année encore, la municipalité a proposé aux aînés le choix entre un panier garni ou le traditionnel repas dansant. Ce sont 163 colis qui ont été distribués par le conseil municipal et 60 personnes qui ont participé au repas. Une belle journée festive !



Vœux à nos deux doyens

Gilles Michel accompagné de Viviane Meunier et de Céline Aubry ont rendu visite à nos deux doyens du village, tous les deux nés et ayant toujours vécu à Gespunsart : Madame Élisabeth Mathieu qui fêtera ses 99 ans cet été et Monsieur Gabriel Noël qui soufflera sa centième bougie également cet été. Nous leur souhaitons une belle année.



Des sapins pour nos commerces

Début décembre, la commission a procédé à la distribution de 11 sapins et de décorations pour les commerces, artisans et musée du village.



Décoration des maisons pour Noël

Treize personnes se sont inscrites aux maisons décorées pour Noël. Cette année, l'accent était mis sur les décorations économes en énergie. L'imagination ne manque pas : bonhomme de neige en rondins, village de Noël, sapin en palette ou encore fenêtres ornées de branches de sapin.



Les cérémonies officielles

Voici un retour sur les différentes cérémonies qui se sont déroulées durant l'année 2022.

La mairie remercie tous ceux qui œuvrent à leur bonne organisation ainsi que les officiels, élus et citoyens qui y participent.



20



22



23 avril **Souvenir des Déportés**

8 mai **Commémoration de la Victoire 1945**

18 juin **Appel du Général De Gaulle**

14 juillet **Défilé officiel de la Fête Nationale**

5 septembre **Libération de Gespunsart**

11 novembre **Commémoration de l'Armistice 1918**

5 décembre **Commémoration des Morts en Algérie**



Rétrospective des animations de l'année 2022

La vie associative du village a encore produit de belles occasions, des événements festifs ou culturels ont vu le jour et ponctué cette année. Cette diversité d'actions anime la vie des habitants et attire aussi des visiteurs extérieurs souvent ravis de découvrir Gespunsart.

Retour en images sur quelques-unes de ces manifestations...

Mardi gras des enfants

L'APEV, Virginie Biason et son équipe, ont organisé le traditionnel Mardi-gras des enfants magnifiquement déguisés. Ils ont pu profiter d'un bel après-midi festif. Le défilé dans les rues de notre village, les lancers de confettis, la farandole et enfin le brûlage de la Mémé sont venus rythmer la fête.



Bourse multi-collections

Le 20 mars, jour du printemps, l'association « Les Collectionneurs du Malbrough » a organisé sa traditionnelle bourse multi-collections qui a attiré de nombreux intéressés à la recherche d'objets manquants à leur collection, mais également quelques curieux. Une vingtaine d'exposants ont répondu présents avec des objets divers et variés.

Les centres aérés de Pâques et d'été

Durant les vacances de Pâques, les enfants ont participé aux activités proposées par Stéphanie Mathy et Florence Grangeneuve sur le thème « Ding Dang Dong, le printemps est là ! » Pendant cette semaine, ils ont fabriqué des objets et ont pratiqué du polo pédagogique et ont fait une sortie à la ferme de Liart.

Pendant les vacances d'été, les sorties ont également été riches et variées : piscine, cinéma, Elfy parc au lac des Vieilles Forges, visite du sentier ludo-pédagogique de Saint-Laurent. Les enfants ont aussi pu créer des jeux en rapport avec la fête foraine.



Marche populaire internationale

L'Entente Cyclo VTT et Marcheurs de la Goutelle a organisé sa 25e marche populaire internationale le 24 avril 2022. Près de 500 participants se sont lancés sur les trois parcours de 6, 10 et 15 km. Les bénévoles du club ont assuré le fléchage des parcours, l'accueil, les inscriptions, la buvette, la vente de galettes et les trois contrôles-ravitaillement des parcours.

Les Torécoliers gâtent nos petits écoliers

L'association des Torécoliers, présidée par Élodie Maissin, a ravi nos petits écoliers. D'abord au Mardi gras, l'équipe leur a préparé le goûter avec les traditionnelles crêpes, appréciées de tous et leur a offert une boîte de friandises. Puis à Pâques, le jour de la rentrée, chaque enfant a eu la joie de trouver sur sa table d'école un sachet de chocolats.



Nettoyons notre forêt

Le 30 avril dernier, la commission des bois a organisé une matinée destinée à nettoyer la forêt de notre si beau village avec l'aide des petits Torés accompagnés de leurs parents et de quelques habitants sensibles à la préservation de la nature, en partenariat avec Valodea pour le prêt des kits et d'Ardenne Métropole pour la fourniture des sacs poubelles. À l'occasion de cette matinée, 25 personnes se sont réunies pour arpenter les chemins et les forêts à travers divers parcours. Environ 200 kg de déchets ont été ramassés.

La Fête de la musique

Le 25 juin, l'association Gesp'Animations nous a proposé un beau programme musical. Les festivités ont démarré par une déambulation dans le village avec les *Virtuosos* et *Comp'Anim'* puis cinq groupes se sont succédé à la salle des fêtes : le duo *Christel et Laurent*, *Vincent B*, *Bastathoo*, *Francky et Paco* et *Somah*. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.



Le marché des producteurs

L'association Gesp'Animations a proposé pour sa seconde édition le marché des producteurs et artisans locaux. Le marché a accueilli quinze exposants, le soleil était au rendez-vous. L'association remercie les artisans, producteurs et visiteurs qui se sont déplacés.

Les festivités du 14 Juillet

La veille, les habitants et les scouts ont défilé avec flambeaux et lampions dans les rues du village au rythme des musiques jouées par l'harmonie de Bouillon, puis s'en est suivi le feu d'artifice. Gesp'Animations et les Torécoliers ont proposé un barbecue ouvert à tous ainsi que des jeux et des animations pour les enfants.





Balade et légendes contées

Le 23 juillet, l'association His'Torés a organisé une soirée autour des légendes. Ce sont plus de soixante personnes qui ont participé à cette soirée et qui ont apprécié la balade, la décoration, les narrations de la conteuse qui a fait rire et aussi effrayé certains. La soirée s'est terminée autour d'une table gourmande.

Un camp scout dans notre village

Arrivée à la mi-juillet, la centaine de scouts n'a pas eu le temps de s'ennuyer pendant les trois semaines passées dans notre forêt. Ils sont ravis de leur séjour sur notre territoire. Ils ont apprécié tous les efforts mis en place pour les accueillir au mieux. Ils ont participé à notre défilé du 13 juillet et nettoyé un parcours de randonnée. Cela aura été une belle expérience de les accueillir dans notre village.



Les Journées du Patrimoine

Les 17 et 18 septembre 2022, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'association His'Torés proposait des visites libres ou guidées de notre église Saint-Rémi. Au total une cinquantaine de visiteurs ont découvert ou redécouvert son histoire depuis sa création, son architecture, ses statues, ainsi que ses belles orgues.

Le musée « Les Pousses Cailloux », consacré à l'exposition d'objets datant des différentes guerres, était également ouvert. Une visite pleine d'histoires, d'anecdotes voire d'émotion.



Concert de Luc Arbogast

Un spectacle grandiose et transcendant tant au niveau de l'artiste, que du son et des lumières. Pendant plusieurs mois, l'association Gesp'Animations a travaillé sur un grand projet : organiser le concert de Luc Arbogast « Via Antika » dans l'église de Gespunsart.

Plus de 300 personnes ont assisté à l'événement le vendredi 14 octobre. Luc Arbogast, chanteur sympathique, a mis de l'ambiance ainsi que de l'émotion dans le cœur de toutes les personnes présentes. Il a également été touché par l'accueil chaleureux de l'équipe et des habitants de notre village.



Le Jour de la Nuit

C'est sous un ciel étoilé qu'une soixantaine de personnes ont participé à la balade « Le Jour de la Nuit » dont le but est de sensibiliser à la pollution lumineuse. Cette manifestation était organisée par la commission des bois, en collaboration avec les Amis du Parc, l'association des marcheurs, l'association His'Torés et la municipalité. Après un parcours dans les rues du village avec éclairage public, les participants ont admiré, depuis le point de vue de La Belle Vue, le village plongé dans le noir. Le retour s'est fait à la lumière de flambeaux jusqu'à l'école des garçons où les participants ont dégusté des produits du terroir.



Initiation à l'Allemand

Les élèves de CP, CM1 et CM2 ont été initiés à la culture allemande et aux rudiments de la langue à travers des jeux et animations ludiques sous la bienveillance de Stine, animatrice allemande faisant partie de *Mobiklasse*. Tous ont été conquis par la présentation et sont repartis avec un livret de jeux avec des mots allemands, bien sûr.

Un jour, un village : Gerspunsart

Le samedi 3 décembre a eu lieu la balade de découverte du patrimoine mise en place par l'association His'Torés en collaboration avec Les Amis du Parc. Une promenade sur fond historique, avec présentation des sites principaux du village, agrémentée de photos anciennes. Plus de 40 personnes étaient au rendez-vous qui s'est conclu par un moment convivial autour d'un goûter au relais VTT prêté par la commune et l'association des marcheurs.



Le marché de Noël

De nouveau cette année, les Torécoliers ont organisé le marché de Noël du village début décembre. Bien fréquenté par les habitants, il proposait de nombreux et beaux éléments de décoration confectionnés par les membres de l'association.

Crèche de Noël et église illuminée

Le samedi 17 décembre s'est déroulée une animation autour de la crèche organisée par l'association His'Torés. L'intérieur de l'église était décoré, la crèche ancienne joliment installée et un conte de Noël a été narré par des enseignantes retraitées également membres de l'association. Les visiteurs ont dégusté gaufres, vin chaud et chocolat chaud et se sont réchauffés près des braseros sur le stand placé devant l'église.



Difficile de choisir un habitant de Gespunsart pour en brosser le portrait ! Ce ne sont pas les noms qui ont manqué... Et nous avons choisi **Jean Lessire**. Oh non, nous n'allons pas vous le présenter, ni raconter sa vie ! Il nous aurait fallu un Biga complet ! Et puis il est connu, bien au-delà de notre village, de notre département, de notre région, et sûrement au-delà de nos frontières.... Il a d'ailleurs fait la couverture du livre « Cent portraits ardennais » où il pose, détendu, dans la forêt avec sa besace. Un article intitulé « Homme des bois » lui est également consacré dans « Ardennes vagabondes » écrit par Yanny Hureaux, son ami, et illustré par Jean-Marie Lecomte. Une page complète lui est dédiée dans le quotidien « L'Ardennais ».

Jean Lessire

Né en 1933, Jean Victor (prénom de son père et de son grand-père) est originaire de Nouzonville, lieu-dit La Cachette. Son surnom « Petit Jean » lui va comme un gant, à cause de sa petite taille. Et pourtant, quel Grand Homme : sa vie est remplie d'expériences, d'anecdotes, de passions qu'il partage volontiers ; on l'écouterait pendant des heures... Il commence par nous parler de la tenderie aux grives qu'il pratique depuis l'âge de 9 ans au côté de son grand-père Victor. Sa technique – la tenderie à hauteur – consiste à placer une *ployette*, morceau de bois plié le long d'un arbre, puis à y faire un nœud coulant avec un crin de cheval, et à l'armer avec une baie de sorbier. L'oiseau qui vient picorer la baie, est pris au piège et pendu par le cou. Dès son plus



jeune âge, il s'adonne à la contrebande de café et de tabac. Il a commencé à chasser à 14 ans et parcourait déjà la forêt sur des kilomètres.

Arrivé à Gespunsart à l'âge de 18 ans, il a travaillé dans l'estampage chez Roze... C'est tout ce qu'il nous confiera sur son métier. Très vite, il revient sur ce qui le passionne : la fo-

rêt, la nature, les animaux. Ses yeux pétillent quand il évoque les animaux qu'il a apprivoisés. Il nous parle de *Noisette*, le nom du premier écureuil qu'il a recueilli au pied d'un arbre. C'est également le nom de ses deuxième et troisième écureuils. Il a aussi domestiqué un corbeau, une buse, une pie, un geai, le sanglier *Dudule*...

Il est fier de dire qu'il fait encore sa part de bois, certes à son rythme.

Il connaît bien nos forêts et les forêts



voisines. Son regard s'assombrit quand il évoque brièvement sa participation aux recherches dans l'affaire Fourniret.

Jean a une autre passion : le billard qu'il a découvert dans sa jeunesse. Il a adhéré à l'académie de billard de Charleville-Mézières il y a environ 30 ans et a été plusieurs fois champion



des Ardennes dans sa catégorie. Il est toujours aussi passionné et performant. Vous l'aurez compris, ce qui l'anime c'est la forêt, la nature, les animaux.

Nous terminerons cet hommage par quelques mots de Yanny Hureaux qui peignent si joliment le personnage : « Jean n'habite pas en lisière de la forêt. La forêt l'habite... Homme des bois, le roi des *griveleux* n'a pas d'âge. Il est hors d'âge, hors du temps, du temps ordinaire... Jean semble ignorer ce que vieillir peut vouloir dire. »





Centre de Traitement de l'Alerte des sapeurs-pompiers

Un incident grave se produit – incendie, accident routier, malaise, catastrophe naturelle, etc. – notre réflexe immédiat est de composer le 18, ou le 112, sur notre téléphone pour faire venir les pompiers. Pour être plus exact, notre appel arrive au CTA-CODIS du SDIS 08.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Ardennes (SDIS 08) est chargé de l'analyse des risques et de la mise en place des moyens de secours. Il organise l'activité de l'ensemble des centres de sapeurs-pompiers du département. Ce service est basé à Prix-lès-Mézières. En son sein, il y a le centre de traitement de l'alerte (CTA) et le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) qui veillent 24 heures sur 24, réceptionnent les appels d'urgence et coordonnent les différentes interventions sur l'ensemble du département.



Lors d'un appel, le CTA-CODIS recueille les informations essentielles : la localisation et la nature de l'incident, le nombre de victimes, la présence éventuelle de produits dangereux, etc. À partir de ces indications, le centre adapté le plus proche de l'incident est alerté.

L'effectif de garde du CTA est constitué au minimum de trois personnes dont un sous-officier chef de salle. Ces opérateurs ont pour mission :

- La réception et le traitement des appels de demande de secours (plus de 60 000 appels par an) ;
- La transmission des alertes aux pompiers des centres d'interventions (20 000 interventions par an environ) ;
- L'alerte des services partenaires susceptibles d'être concernés (gendarmerie, SAMU, etc.) ;
- L'orientation vers les services compétents des sollicitations ne concernant pas les sapeurs-pompiers.

Le CODIS est l'organe de coordination qui est activé lorsque l'activité opérationnelle présente un caractère particulier (accident de circulation ou incendie de grande ampleur, catastrophe naturelle ou technologique, etc.) et/ou que la demande en personnels et en matériels est importante. Il est informé de toutes les opérations en cours et régulièrement renseigné sur l'évolution de la situation jusqu'à la fin des opérations. Il est chargé d'assurer les relations avec le Préfet et de renseigner les autorités municipales ainsi que les autres organismes qui participent aux opérations de secours.



Pour rappel, notre commune dispose d'un centre de secours avancé composé de quatre pompiers volontaires. Cela permet une intervention rapide, en moyenne dix minutes, sur le secteur. Le SDIS forme régulièrement des pompiers volontaires. Pour tout renseignement, contacter le SDIS des Ardennes.



Gespunsart, comme le prouve sa grande église, a été pendant longtemps étroitement liée au culte religieux catholique. Témoin de cette période, il est un lieu mythique pour les habitants du village : la chapelle du Saint-Lieu. Juchée sur les hauteurs du village, le long de l'ancienne route menant vers « Cons-la-Granville », cet endroit symbolique et mystique, même s'il a perdu au fil des années de sa superbe, mérite que l'on s'intéresse à son histoire.

Tout débute le 5 janvier 1716. On s'aperçoit ce jour-là à Lumes que le tabernacle de l'église a été forcé et que les vases sacrés ont disparu avec les hosties qu'ils contenaient. La justice ouvre une enquête, toutefois sans rien découvrir pendant plusieurs mois. Cependant, les soupçons se tournent vers une femme d'une réputation suspecte. Après interrogatoire, elle avoue avoir violé le tabernacle de l'église de Lumes, puis avoir pris le chemin pour retourner chez elle en passant par Gespunsart. Parvenue sur les hauteurs du village, prise de remords, elle ouvre le ciboire, enveloppe les saintes hosties dans un linge et les jette dans les bois. Elle aurait même, selon la tradition, brisé le ciboire à coups de pierres pour mieux le dissimuler.

Après ces révélations, la justice mène

une enquête sur les lieux, accompagnée de l'accusée. Le 24 mars, soit quatre-vingts jours après le vol, tout le monde se livre à la recherche des hosties mais sans résultat. Les recherches continuent mais on ne retrouve que des cristaux, qui ont été détachés de l'ostensoir, et que la voleuse a jetés ou perdus dans les bois.

Le 27 mars, les recherches sont enfin couronnées de succès. Jean Ravignon, un habitant de Gespunsart, découvre un linge abîmé qui contient les traces des hosties. Le curé rapporte le linge à la paroisse, il le dépose sur l'autel et le renferme ensuite dans le tabernacle. Le procès contre la femme est en cours d'instruction lorsqu'elle meurt durant le débat. Aucun jugement ne sera rendu.

Cependant, les habitants adressent une requête à l'archevêque « souhai-

tant avec piété et zèle de contribuer de toutes leurs forces à la réparation d'un si terrible attentat fait à Dieu, et de laisser à la postérité une sainte horreur d'un si horrible crime. » Ils le supplient de leur laisser le linge qui renfermait les saintes hosties, de leur permettre de bâtir une chapelle sur le lieu de la découverte et de fêter le 27 mars par un service solennel et une procession. Ils demandent également, en raison de leur pauvreté laissée par l'incendie du village en 1705, de faire une quête pour réaliser ce projet. Beaucoup de personnes, soucieuses de réparer ce sacrilège, se déplacent dans le bois. On y plaça un tronc pour recueillir les dons.

Jean Ravignon, qui avait découvert les hosties et qui est un fervent chrétien, fut surnommé le *Saint-Homme*. Et le bois où les hosties ont été retrouvées



Connaissez-vous l'histoire... de la Chapelle du Saint-Lieu ?

fut appelé le *Saint-Lieu*. La chapelle y est construite. Tous les ans, le dimanche de la trinité, la population s'y portait en foule. On pouvait y observer un tableau représentant la voleuse arrêtée par un douanier, mais ce tableau n'a pas traversé les âges.

Lors de la Révolution, la Commune de Paris – gouvernement révolutionnaire – décrète l'abolition du culte catholique. La chapelle ne résistera pas aux exactions des révolutionnaires. Elle est tout d'abord mise en vente ainsi que les œuvres qu'elle abrite ; les statues en bois sont vendues en tant que bois de chauffage. Des personnes tentèrent de sauver ces œuvres, ce fut le cas de Catherine Woirin-Millard dite « mère Batine » qui vola des statues pour les cacher. La chapelle fut adjugée pour 460 francs mais l'agent et les officiers municipaux contestèrent la vente, le terrain étant jugé nécessaire à l'élargissement du chemin.

La chapelle est détruite et remplacée par un calvaire en 1822 par les soins de l'abbé Maissin.

En 1842, une nouvelle chapelle est érigée à la place de l'ancienne par le curé Sylvain Delescaut, munie d'un petit clocheton dont elle finira par être amputée.

Le calvaire est conservé mais déplacé un peu plus haut dans le bois à sa place actuelle.

Pendant longtemps, le dimanche de la trinité, elle fut le lieu de la messe. Le prêtre y récitait une partie de l'évan-

gile qui devait préserver les jeunes enfants de la peur.

Quelques œuvres issues de la première chapelle ont pu être sauvées. C'est le cas d'une vierge de calvaire en chêne. Cette dernière est conservée dans l'actuelle église et l'on peut voir sur son dos une plaque de laiton mentionnant « statue sauvée en 1793 ».



L'abbé Delescaut qui fit rebâtir la chapelle exerça pendant dix-sept années à la tête de la paroisse de Gespunsart, où il remplit ses fonctions avec une telle passion qu'il conquiert le cœur des habitants. À son décès en 1852, un deuil général fut décrété. Son corps fut transporté processionnellement dans les principales rues du village avant d'être déposé au centre de l'actuel cimetière. On établit à l'aide d'une souscription un monument en forme de pyramide ornée aux angles

de statues représentant la foi, l'espérance, la religion et la charité. Ce monument, constitué de pierre trop tendre, ne résistera que peu de temps. En 1896, il est remplacé par un mémorial aux enfants du pays morts sous les drapeaux pour la défense de la patrie. Le cœur de l'abbé Delescaut est alors recueilli par l'abbé Dessain et placé dans un vase en porcelaine sous la pierre tombale en avant de l'obélisque. ~

D'après l'ouvrage de M^{sr} Péchenard « Histoire de Gespunsart »

Parmi les nombreuses associations sportives du village figure celle des Boules en bois.

Les Boules en bois

C'était une tradition que de jouer dans les rues, sur les trottoirs des villages et des villes.

D'ailleurs, aussi bien à Gespunsart qu'à Nouzonville ou sur la place Ducale à Charleville, on pouvait rencontrer des joueurs.

En février 1981, est créée l'association « Entente bouliste de Gespunsart », présidée par M^e Marceau Vignon.

L'association comprenait alors deux sections : une section boule en bois et une section pétanque.

Le club est rattaché à la fédération bouliste des Ardennes de boules en bois. Il existe pas moins de 17 clubs officiels dans le département.

D'autres départements limitrophes ont aussi leurs propres clubs, notamment l'Aisne.

En 2007, la section « boules en bois » remporte le championnat des Ardennes en quadrette ce qui lui permet la montée en D1.

Ce sport de plein air se pratique avec un cochonnet dit « le petit » et,

comme son nom l'indique, des boules en bois – de 660 g à environ 1 kg – sur un terrain de 18 à 25 m de long et de 2 à 2,5 m de large.

Très proche de la pétanque, il se pratique individuellement, en doublette, en tripléte ou en quadrette.

Le but est de se rapprocher du petit. Pour lancer la boule, un élan de trois pas est autorisé.

Le match se gagne en 11 points. Il n'est pas interdit de faire des carreaux.



Notre club, présidé par Marie Lahr depuis 2016, organise trois concours officiels : le challenge Théodule Lemaire, du nom d'un ancien joueur émérite, le challenge Jacky Alberteau et Hervé Baudrillard et les cinq concours internes qui ont été rebaptisés challenge Michel Deruisseaux. De plus, il a été mis en place depuis peu les « 12 heures de la boule » qui correspondent au challenge souvenirs en mémoire de nos amis boulistes disparus.

Actuellement, il compte 50 adhérents qui s'entraînent aux terrains de l'avenue de la Gare dès les premiers beaux jours. On peut suivre ses actualités sur le site de la mairie.

NAISSANCES



Louise COQUILLARD	11 janvier
Thaïs GAINIERRE	3 avril
Louis BOURT	28 mai
Crystal BLAINVILLE JELU	9 juin
Ohanna SIABA	9 novembre

BAPTÊMES CIVILS



Mathéo DUHAUPAS	25 juin
Tylio MAURICE	2 juillet

MARIAGES



Laurie DAVID et Brice BUISSON	3 septembre
Amélia JAUSSAUD et Maxence PIETERS	4 juin

PACS



Nolween ZOPPI et Nelly CHAPPELLIER	19 décembre
------------------------------------	-------------

DÉCÈS



Élisabeth LALOUBÈRE née HERBIN	7 janvier
Pierre ROZE	18 janvier
Denis DEFLANDRE	15 février
Jean-Pierre TITEUX	4 mars
Colette CANON née LÉONARD	22 mai
Pascal MAILFERT	4 juillet
Andrée PÉON née DENAGTERGAL	28 juillet
Bernard MICHEL	13 août
Sabine DICHOU née CHAMBERLIN	31 août
Josiane ALBERTEAU née ANDRY	7 septembre
Pascal WATELET	9 octobre
Pierrette COLLARD née PIRE	30 octobre
Albert OLIVIER	25 novembre
Viviane GRANGENETTE née GONAY	21 décembre
René CANIARD	29 décembre



commune de
Gespunsart